

FEUILLE DE ROUTE POUR LA RECHERCHE :
EXPLOITER L'INNOVATION AU PROFIT
DE LA SANTÉ DES CANADIENS ET DE
L'AMÉLIORATION DES SOINS

PLAN STRATÉGIQUE
2014-2015 – 2018-2019



FEUILLE DE ROUTE POUR LA RECHERCHE : EXPLOITER L'INNOVATION AU PROFIT DE LA SANTÉ DES CANADIENS ET DE L'AMÉLIORATION DES SOINS

Instituts de recherche en santé du Canada
160, rue Elgin, 9^e étage
Indice de l'adresse : 4809A
Ottawa (Ontario) K1A 0W9
Canada
www.irsc-cihr.gc.ca

Aussi accessible sur le Web en formats PDF et HTML
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2015)

No de cat. MR4-38/2015F-PDF
ISSN 978-0-660-23188-4

**EXPLOITER L'INNOVATION AU PROFIT
DE LA SANTÉ DES CANADIENS ET DE
L'AMÉLIORATION DES SOINS**



LES IRSC

MANDAT

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont pour mandat « d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada » (projet de loi C-13, avril 2000).

VISION

Les IRSC ont pour vision de faire du Canada un chef de file mondial dans la création et l'utilisation de connaissances en santé, et ce, au profit des Canadiens et des populations du monde entier.

RÉALISER LE MANDAT ET LA VISION

Les IRSC privilégient une approche multidisciplinaire et axée sur les solutions qui favorise la collaboration et qui s'appuie sur des normes éthiques élevées. Ils forment une structure unique constituée de 13 instituts virtuels qui rassemblent les chercheurs et les utilisateurs de connaissancesⁱ de disciplines, de professions, de secteurs et de territoires variés. Actuellement, les IRSC appuient les activités de recherche en santé et d'application des connaissances de plus de 13 700 chercheurs et stagiaires dans des universités, des hôpitaux d'enseignement et d'autres organismes de santé et centres de recherche à la grandeur du pays. Un processus d'évaluation par les pairs à la fois rigoureux et transparent, appliqué conformément aux plus hautes normes internationales d'excellence, oriente les décisions que prennent les IRSC en matière d'investissement.

INSTITUTS

Les treize instituts des IRSC sont conjointement responsables de réaliser les objectifs des IRSC au moyen de plans stratégiques distincts alignés sur les grandes orientations, le mandat et la vision des IRSC. Les instituts favorisent et mettent à profit l'excellence canadienne en recherche, mobilisent les acteurs de ce secteur et encouragent une approche multidisciplinaire favorisant la coordination de la recherche et de l'application des connaissances. Par l'entremise de leur directeur scientifique et de leur conseil consultatif, les instituts travaillent avec les intervenants de disciplines, de professions, de secteurs et de territoires variés pour répondre aux besoins en matière de santé et de systèmes de santé, et exploiter de nouvelles possibilités scientifiques nationales et internationales.

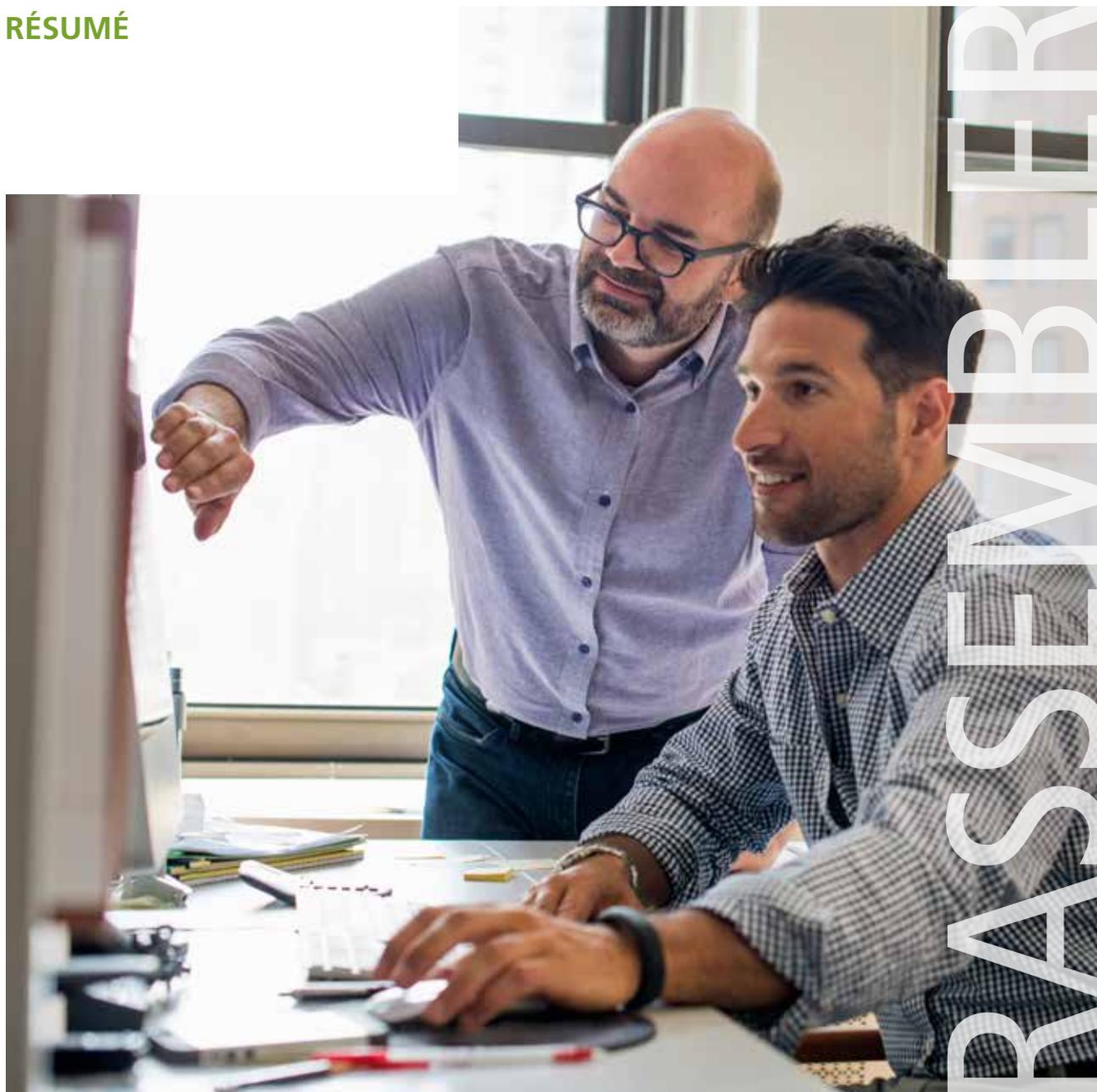
- Institut de génétique
- Institut de la nutrition, du métabolisme et du diabète
- Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite
- Institut de la santé circulatoire et respiratoire
- Institut de la santé des Autochtones
- Institut de la santé des femmes et des hommes
- Institut de la santé publique et des populations
- Institut des maladies infectieuses et immunitaires
- Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies
- Institut des services et des politiques de la santé
- Institut du cancer
- Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents
- Institut du vieillissement

ⁱ Les IRSC définissent un utilisateur de connaissances comme une personne susceptible d'utiliser les connaissances issues de la recherche pour prendre des décisions éclairées en matière de recherche en santé et de politiques, programmes ou pratiques de santé. Par exemple, un utilisateur de connaissances peut être un chercheur, un stagiaire de recherche, un praticien, un responsable des politiques, un éducateur, un décideur, un administrateur dans le domaine des soins de santé, un dirigeant communautaire ou une personne faisant partie d'un organisme caritatif dans le domaine de la santé, d'un groupe de patients, d'une organisation du secteur privé ou des médias.

SOMMAIRE

Résumé	4
Une vision d'avenir fondée sur le succès	7
Orientation stratégique 1 : Promouvoir l'excellence, la créativité et l'étendue de la recherche en santé et de l'application des connaissances	12
Orientation stratégique 2 : Mobiliser les acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de la recherche en santé	16
Orientation stratégique 3 : Parvenir à l'excellence organisationnelle	27
Tracer la voie : exploiter l'innovation	30
Références	32
Annexe A : Définir le succès de la feuille de route	33
Annexe B : Initiatives phares et autres initiatives de recherche priorisée en cours et nouvelles	36

RÉSUMÉ



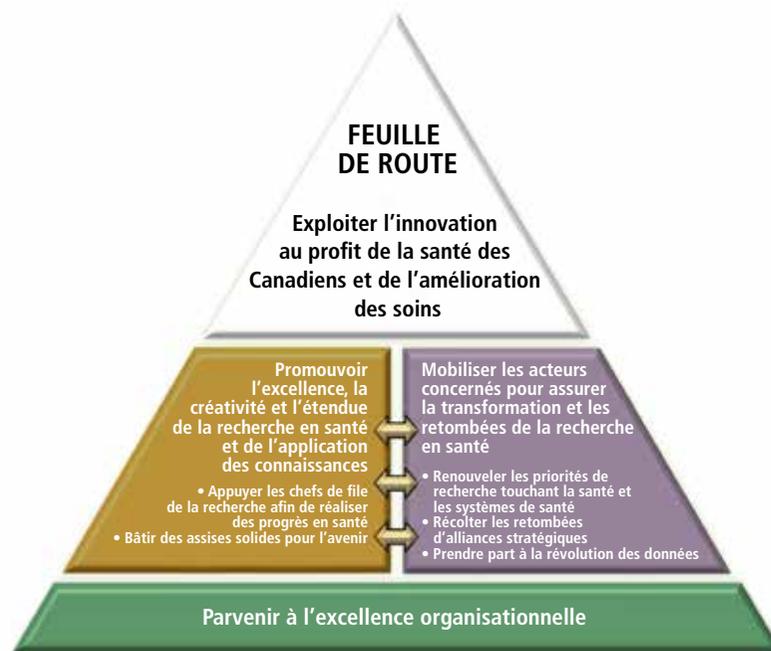


Figure i. Aperçu des trois orientations stratégiques des IRSC

Une révolution bouleverse actuellement le paysage de la recherche en santé au Canada. La rapidité des découvertes, la convergence de champs de recherche disparates et l'évolution des besoins des Canadiens en matière de santé engendrent de grandes tendances complémentaires qui transforment la recherche et l'application des connaissances.

Intitulé *L'innovation au service de la santé : de meilleurs soins et services par la recherche*, le plan stratégique de 2009 était un plan transformationnel pour les IRSC mettant l'accent sur l'exploitation des forces du Canada en recherche en santé. Du travail reste à faire, mais nous sommes bien placés pour mettre à profit nos réalisations. Dans cette optique, le présent document, communément appelé « feuille de route », établit un équilibre entre l'achèvement de la transformation visée dans le plan stratégique de 2009 et les **orientations futures**. Il s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par les IRSC en vue de tirer parti de l'excellence et d'accélérer l'innovation en santé selon trois orientations stratégiques (figure i).

L'orientation stratégique 1 consiste à **promouvoir l'excellence, la créativité et l'étendue** de la recherche en santé et de l'application des connaissances. Nous voulons supprimer les obstacles à l'innovation et créer un environnement qui appuiera des chercheurs de calibre mondial dans leur quête d'idées et d'approches novatrices, de la **découverte à l'application des connaissances**. Pour ce faire, nous devons

accroître la multidisciplinarité dans tous les domaines de la santé et favoriser une solide culture d'excellence dans la création de connaissances et leur application.

Nous y arriverons en mettant en œuvre la nouvelle série de programmes ouverts et le nouveau processus d'évaluation par les pairs. Nous devons aussi tenir compte des diverses questions éthiques, juridiques et socioculturelles en constante évolution qui touchent la recherche en santé, les politiques et la pratique.

Les IRSC ont aussi pour priorité d'offrir des possibilités de formation à la prochaine génération de chercheurs et de professionnels par des programmes comme ceux des **bourses d'études supérieures du Canada Vanier** et des **bourses postdoctorales Banting**. Nous sommes résolu à travailler avec divers intervenants afin que les stagiaires possèdent les compétences scientifiques et professionnelles dont ils ont besoin pour réussir dans divers rôles au sein de l'entreprise de recherche en santé.

L'orientation stratégique 2 consiste à **mobiliser** les acteurs concernés pour assurer la **transformation** et les **retombées** de la recherche en santé. Nous voulons développer, façonner et mobiliser la capacité de recherche afin de nous attaquer à des questions de santé cruciales pour les **patients** et les Canadiens, et en maximiser les effets sur la santé, l'économie et la société grâce à des investissements

<p>PRIORITÉ DE RECHERCHE A <i>Amélioration des résultats et de l'expérience des patients grâce à l'innovation en santé</i></p>	<p>Cette priorité de recherche consiste à accélérer la découverte, le développement et l'évaluation des innovations en santé, ainsi que leur intégration à la pratique afin que les patients puissent recevoir le bon traitement au bon moment.</p>
<p>PRIORITÉ DE RECHERCHE B <i>Santé et bien-être des Autochtones</i></p>	<p>Cette priorité de recherche consiste à appuyer les objectifs de santé et de bien-être des Autochtones par la direction conjointe de la recherche et l'élaboration de politiques et d'interventions adaptées sur le plan culturel.</p>
<p>PRIORITÉ DE RECHERCHE C <i>Promotion d'un avenir sain par des mesures préventives</i></p>	<p>Cette priorité de recherche consiste à adopter une approche proactive visant à comprendre les causes de la maladie et à s'y attaquer, ainsi qu'à favoriser le bien-être physique et mental à l'échelle de l'individu, de la population et du système.</p>
<p>PRIORITÉ DE RECHERCHE D <i>Amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques</i></p>	<p>Cette priorité de recherche consiste à comprendre les maladies chroniques concomitantes et à soutenir des solutions intégrées qui permettent aux Canadiens de continuer à participer activement à la société.</p>

Figure ii. Priorités de recherche des IRSC touchant la santé et les systèmes de santé de 2014-2015 à 2018-2019

ciblés ou réalisés en partenariat. Les IRSC atteindront ce but au moyen des **initiatives dirigées par les instituts** et des **initiatives phares**, et en travaillant avec les Canadiens en vue d'assurer une **recherche axée sur le patient** qui améliore à la fois la pratique et le traitement.

Les priorités de recherche renouvelées des IRSC touchant la santé et les systèmes de santé sont conçues pour accorder une attention stratégique à d'importants domaines définis par les communautés de chercheurs et d'intervenants des IRSC (figure ii).

Donner suite à ces priorités de recherche passe par des alliances stratégiques qui transcendent les frontières traditionnelles. Se tourner vers l'avenir exige des IRSC qu'ils élargissent leur perspective internationale, embrassent la révolution des données, profitent de l'ascension de la cybersanté et créent un avantage entrepreneurial.

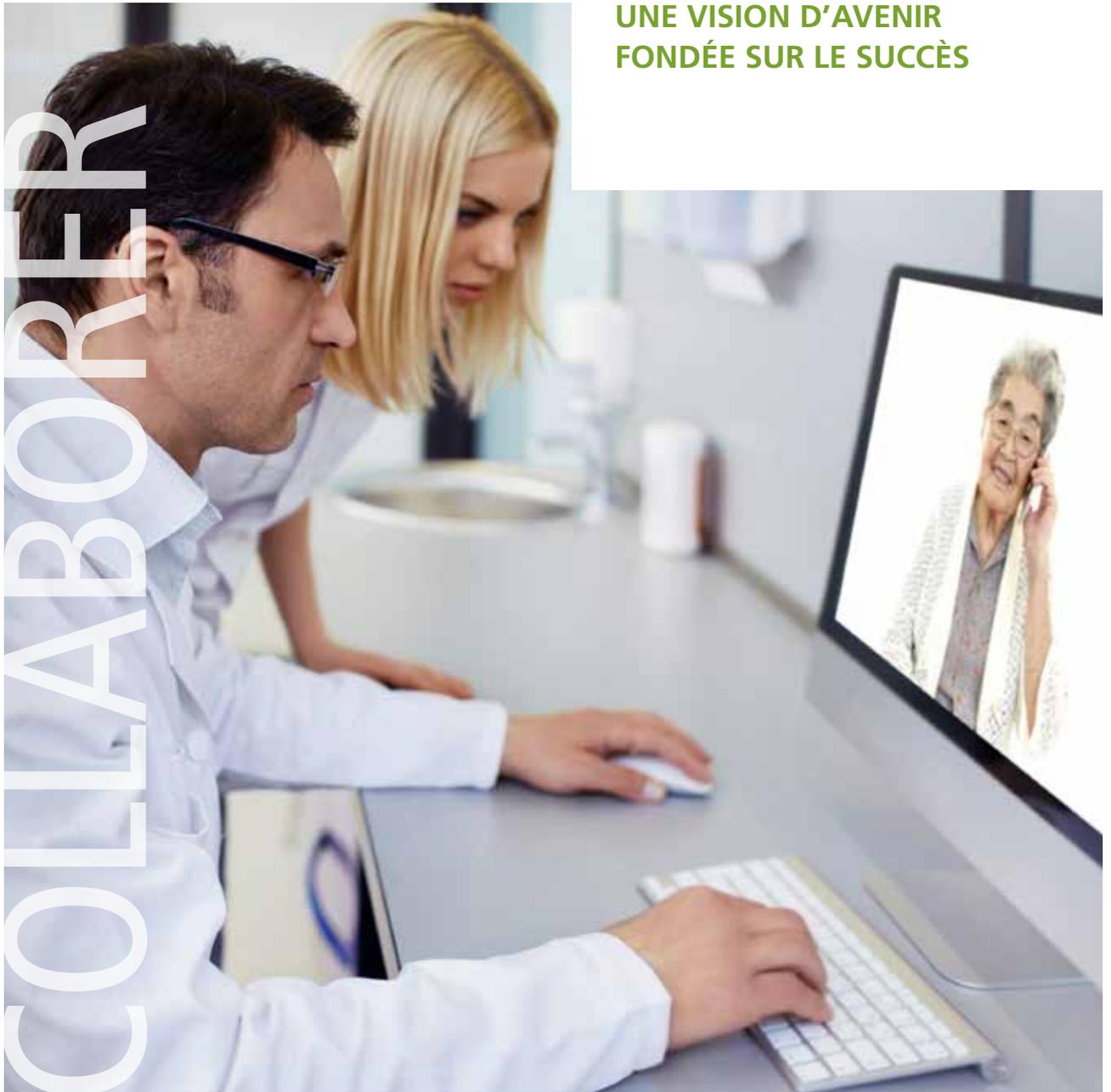
L'**orientation stratégique 3** consiste à **améliorer** et à **optimiser** les activités et les ressources des IRSC pour mettre l'organisation au diapason des besoins naissants et futurs. Nous voulons soutenir une culture

d'amélioration continue et démontrer le rendement du capital investi par les Canadiens grâce à des décisions, des programmes et des processus transparents et justifiés, une gouvernance et une gestion responsables, et un environnement de travail de premier ordre.

La réalisation d'un programme national de recherche en santé exige l'apport de tous les acteurs de ce secteur au Canada. Ensemble, nous pourrions encourager l'innovation, adopter des pratiques fondées sur des données probantes, contribuer à l'enseignement supérieur et à la formation, faciliter la commercialisation et promouvoir la valeur sociale et économique de systèmes de soins de santé efficaces et d'une population en santé. Ces mesures s'appuieront sur un engagement soutenu à l'égard de l'intégrité de la recherche et tiendront compte des questions éthiques, juridiques et sociales qui rendent le succès possible.

Nous sommes impatients de travailler avec tous les acteurs de l'entreprise de recherche en santé du Canada à la création d'un avenir durable où l'adaptation au changement, la transformation et les retombées sont possibles.

**UNE VISION D'AVENIR
FONDÉE SUR LE SUCCÈS**



COLLABORER

La recherche en santé joue un rôle important, car non seulement elle permet d'améliorer la santé des Canadiens et de la population mondiale en général, mais elle contribue à la prospérité sociale et économique du Canada¹. Elle accroît notre compréhension fondamentale des facteurs complexes qui influent sur notre santé et ouvre la voie à des solutions novatrices qui peuvent avoir une incidence sur notre santé et notre bien-être social et économique.

Inspirer l'action, catalyser le changement

– Malgré la forte présence des IRSC dans l'exploitation de l'innovation, l'apport de tous les acteurs de l'entreprise canadienne de recherche en santé sera nécessaire pour s'attaquer aux grands défis en matière de santé au Canada.

Les IRSC opèrent à l'avant-scène de la recherche en santé. Principal bailleur de fonds de la recherche en santé au Canada, nous sommes bien placés pour attirer, reconnaître et appuyer les idées novatrices les plus prometteuses pour le progrès des connaissances et de la santé. Notre structure unique est conçue pour éliminer les obstacles à l'innovation et permet de mettre en contact les chercheurs et les utilisateurs des connaissances de disciplines, de professions, de secteurs et de territoires variés pour trouver des solutions aux questions de santé les plus complexes au Canada.

Malgré la forte présence des IRSC dans l'exploitation de l'innovation au profit de la santé et des systèmes de santé, nous ne saurions agir seuls. Pour qu'ils portent des fruits, les investissements des IRSC exigent l'apport de tous les acteurs de l'entreprise canadienne de recherche en santé (figure 1) afin d'encourager l'innovation, de faciliter la commercialisation et l'adoption de pratiques fondées sur des données probantes, de contribuer à l'enseignement supérieur et à la formation, et de promouvoir la valeur économique et sociale de systèmes de soins de santé efficaces et d'une population en santé.



Figure 1. L'entreprise de recherche en santé du Canada : concrétiser les fruits de la recherche en santé pour les Canadiens. Des chercheurs font partie de tous ces groupes.



TRANSFORMATION DU PAYSAGE DE LA RECHERCHE EN SANTÉ AU CANADA

La vitesse de la découverte, la convergence de domaines de recherche disparates et l'évolution des besoins de santé des Canadiens engendrent une révolution dans le paysage de la recherche en santé au Canada. Cette révolution se caractérise par un certain nombre de tendances importantes qui se renforcent mutuellement.

Une culture de collaboration. Le paradigme de la recherche en santé est en train de changer. Des possibilités de recherche naissantes et des questions de santé complexes poussent les chercheurs à explorer de nouvelles frontières et méthodes de travail². Des réseaux multidisciplinaires de collaborateurs et l'intégration de diverses perspectives sont de plus en plus nécessaires pour repousser les limites des connaissances en santé.

Une révolution des technologies et des données. Les technologies de l'information et de la communication transforment la recherche en santé et les soins de santé. On s'intéresse de plus en plus à la cybersanté pour rendre possible une expérience interactive et personnalisée des soins de santé³. La possibilité s'offre aux chercheurs et à leurs collaborateurs d'utiliser la puissance des technologies et des données pour relever de nouveaux défis scientifiques, mais aussi pour rendre l'accès aux services de santé plus opportun et équitable⁴.

Des attentes de plus en plus élevées. Les attentes quant aux avantages de la

Tirer parti des nouvelles tendances – Une révolution bouleverse actuellement le paysage de la recherche en santé au Canada. Reconnaître les tendances importantes et s'y adapter nous permettront de renforcer la durabilité de nos contributions.

recherche en santé augmentent à mesure que s'accroissent les changements⁵. Les Canadiens cherchent plus d'informations et d'options pour mieux prendre en charge leur santé, et ils veulent jouer un rôle actif dans l'orientation et la conception de solutions qui rendront possibles un meilleur accès à l'information, des régimes thérapeutiques personnalisés et des systèmes de santé améliorés⁶.

La conciliation d'intérêts multiples. Exploiter les possibilités offertes par la découverte scientifique et l'innovation exigera des décisions difficiles. Il faudra trouver un équilibre entre les motivations et les intérêts multiples, et parfois divergents, des chercheurs, des participants à la recherche, des promoteurs de la recherche, des établissements d'enseignement, des dirigeants des systèmes de santé, des individus et de la société⁷. Une démarche structurée, analytique et réfléchie axée sur une prise de décision responsable est nécessaire pour que ces intérêts multiples soient pris en compte.

Nous ne pourrions apporter une contribution durable à l'entreprise canadienne de recherche en santé que si nous reconnaissons ces tendances et que nous nous y adaptons.

SE PRÉPARER POUR DEMAIN

Pour tirer parti de l'excellence en recherche dans un environnement en constante mutation, les IRSC ont dû s'adapter à de nouvelles méthodes de travail. *L'innovation au service de la santé : de meilleurs soins et services par la recherche* se voulait un plan de transformation des IRSC qui proposait une vision ambitieuse de l'entreprise canadienne de recherche en santé. Au cours des cinq dernières années, nous avons pris des mesures pour moderniser nos programmes, politiques et systèmes, et ainsi mieux exploiter les forces de la recherche en santé au Canada et mieux saisir l'évolution de ce secteur. En dépit du ralentissement économique, un certain nombre d'initiatives transformatrices ont été mises en route, dont la réforme des programmes ouverts et des processus d'évaluation par les pairs, la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) et les initiatives phares.

Feuille de route pour la recherche : exploiter l'innovation au profit de la santé des Canadiens et de l'amélioration des soins (troisième et actuel plan stratégique) poursuit la vision

Changer la donne – *Feuille de route pour la recherche* poursuit la vision mise de l'avant par les IRSC, qui vise à tirer parti de l'excellence et à accélérer l'innovation en santé au Canada. Elle reflète la synergie entre, d'une part, la promotion de l'excellence, de la créativité et de l'étendue de la recherche en santé et, d'autre part, la mobilisation des acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de ce secteur.

mise de l'avant par les IRSC pour tirer parti de l'excellence et accélérer l'innovation en santé au Canada. Il souligne l'importance de la collaboration comme force transformatrice et reflète la synergie entre, d'une part, la promotion de l'excellence, de la créativité et de l'étendue de la recherche en santé et, d'autre part, la mobilisation des acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de ce secteur.

Nous sommes bien placés pour tirer parti de nos réalisations et achever la transformation amorcée il y a cinq ans. Nous devons continuer à moderniser nos programmes, politiques et systèmes pour favoriser un environnement où l'innovation peut fructifier et où les idées nouvelles peuvent être transformées de façon efficiente et efficace en avantages pour les Canadiens et d'autres.



La feuille de route définit trois orientations stratégiques qui guideront nos efforts et nos investissements pour faire avancer les connaissances et exploiter l'innovation au profit de la santé et de l'amélioration des soins.

L'orientation stratégique 1 consiste à promouvoir l'excellence, la créativité et l'étendue de la recherche en santé et de l'application des connaissances par la stratégie de financement de la recherche libre des IRSC. Nous voulons supprimer les obstacles à l'innovation et créer un environnement qui appuiera des chercheurs de calibre mondial dans leur quête d'idées et d'approches novatrices. Il est aussi primordial d'exploiter les résultats de la recherche et d'offrir des occasions de former la prochaine génération de chercheurs et de professionnels.

L'orientation stratégique 2 consiste à mobiliser les acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de la recherche en santé par le biais de la stratégie de financement de la recherche priorisée des IRSC. Nous voulons développer, façonner et mobiliser la capacité de recherche afin de nous

attaquer à des questions de santé cruciales et de maximiser les effets sur la santé, l'économie et la société au moyen d'investissements ciblés ou réalisés en partenariat.

L'orientation stratégique 3 consiste à optimiser les activités et les ressources des IRSC pour mettre l'organisation au diapason des besoins naissants et futurs. Nous voulons soutenir une culture d'entreprise axée sur l'amélioration continue et démontrer le rendement du capital investi pour les Canadiens.

Un cadre de mesure du rendement a été établi pour la feuille de route afin de rendre compte de sa mise en œuvre au cours des cinq prochaines années (**annexe A**). Ce cadre s'inscrit dans une stratégie beaucoup plus vaste de mesure du rendement pour les IRSC et s'inspire des indicateurs des résultats de la recherche de l'Académie canadienne des sciences de la santé. Il répond également à d'autres exigences de reddition de comptes et de rapport au Parlement imposées par le gouvernement du Canada.

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 1
PROMOUVOIR L'EXCELLENCE, LA CRÉATIVITÉ
ET L'ÉTENDUE DE LA RECHERCHE EN SANTÉ
ET DE L'APPLICATION DES CONNAISSANCES**



La recherche libre joue un rôle important en fournissant les meilleures idées à la filière de l'innovation, de la découverte jusqu'à son application. Elle permet de mieux comprendre les facteurs qui influent sur notre santé et peut conduire à des découvertes révolutionnaires susceptibles d'avoir d'importantes retombées pour la santé, la société et l'économie. Les IRSC reconnaissent l'importance de maintenir un solide contingent de chercheurs et de stagiaires, et sont déterminés à appuyer davantage la quête d'idées et d'approches novatrices dans tous les domaines de la recherche en santé et de l'application des connaissances.

Cette section porte sur nos efforts continus pour mettre en œuvre un système souple et durable permettant de soutenir la recherche de pointe en santé et les chercheurs, maintenant et à l'avenir.

1.1 APPUYER LES CHEFS DE FILE DE LA RECHERCHE ET LES PERCÉES IMPORTANTES EN SANTÉ

Au cours des dernières années, nous nous sommes efforcés de moderniser nos programmes, nos politiques et nos systèmes pour mieux tirer parti des forces du Canada en recherche en santé et nous adapter à l'évolution de ce secteur. Une approche audacieuse a été adoptée pour concevoir un système de haute qualité, souple et durable permettant de reconnaître et d'appuyer l'excellence dans tous les domaines de la recherche en santé⁸. Nous sommes en train de passer de la série actuelle de programmes ouverts aux nouveaux volets de financement.

Les nouveaux volets de financement des programmes ouverts sont conçus pour répondre aux besoins de chercheurs d'horizons plus diversifiés dans le cadre du mandat des IRSC. Les volets Fondation et Projet représentent des approches complémentaires pour promouvoir la créativité, dynamiser l'innovation et repérer la recherche en santé inédite dans des domaines variés et naissants.

Donner aux chercheurs les moyens de réussir – Nous voulons créer un environnement qui appuiera des chercheurs de calibre mondial dans leur quête d'idées et d'approches novatrices, de la découverte à l'application des connaissances. Le succès passe par une solide culture d'excellence tant dans la création de connaissances que dans leur application.

- Le **volet Fondation** a pour but de fournir un soutien à long terme à des chefs de file en recherche ayant déjà fait leurs preuves, peu importe où ils en sont dans leur carrière, y compris des nouveaux chercheurs ou des chercheurs en début de carrière possédant une excellente formation et ayant démontré leur productivité, pour entreprendre des programmes de recherche en santé novateurs qui produiront des retombées importantes.
- Le **volet Projet** a pour but de reconnaître les idées les plus susceptibles de faire progresser de façon importante les connaissances en santé, les soins de santé, les systèmes de santé ou les résultats sur la santé en appuyant des projets proposés par des chercheurs et des utilisateurs des connaissances ayant une fin et une cible précises.

Nous apporterons aussi des changements à notre processus d'évaluation par les pairs pour nous assurer qu'il permet la sélection des propositions de recherche ou d'application des connaissances les plus novatrices et avant-gardistes, tout en demeurant juste, bien géré et transparent. La mise en place du **collège des évaluateurs** fera en sorte que nous serons mieux placés pour recruter, former, reconnaître et appuyer un large éventail d'experts afin de répondre à nos besoins variés en matière d'évaluation par les pairs (figure 2).

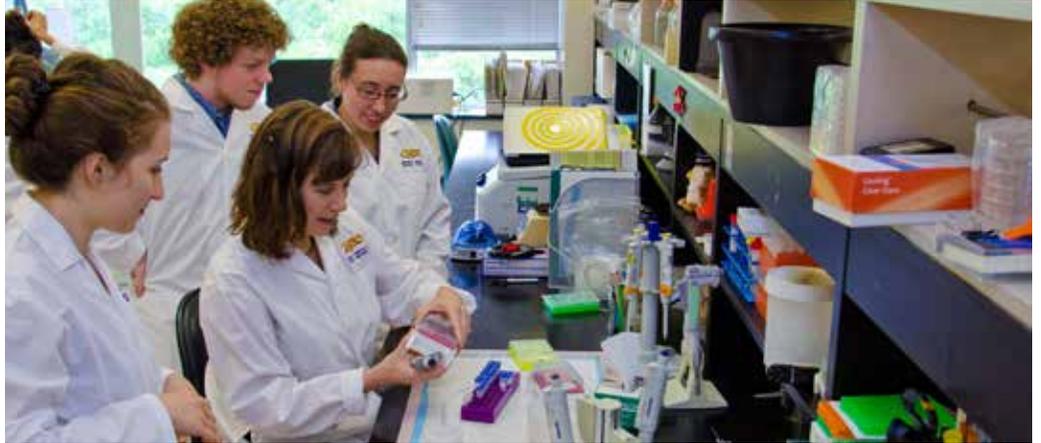


Figure 2. Principaux éléments du collège des évaluateurs

Le mandat des IRSC souligne l'importance de tirer parti de l'excellence en recherche en santé, tant pour la création de connaissances que pour l'application de solutions concrètes allant de services et de produits de santé améliorés à un système de soins de santé renforcé. C'est pourquoi les nouveaux volets de financement des programmes ouverts, qui favorisent la culture de l'excellence à la fois dans la création et l'application de connaissances, sont essentiels pour accélérer les changements transformateurs sur le plan de la santé et des systèmes de santé. Nous préconiserons une approche intégrée de l'application des connaissances qui encourage la participation des intervenants aux étapes pertinentes du processus de recherche. Nous continuerons aussi d'appuyer la recherche qui fait avancer la compréhension et la pratique de l'application des connaissances.

Compte tenu de l'évolution du contexte, le progrès requiert également une meilleure considération des aspects éthiques, juridiques et socioculturels de la recherche en santé, des politiques et de la pratique. Nous encouragerons l'exploration de diverses questions éthiques dans les nouveaux volets de financement des programmes ouverts et favoriserons des pratiques de recherche et d'application des connaissances en accord avec les plus hautes normes d'éthique et d'intégrité.

Au cours des cinq prochaines années, les IRSC poursuivront la transition amorcée des systèmes actuels vers les nouveaux programmes ouverts et processus d'évaluation par les pairs. Nous réaliserons divers essais et études pilotes afin de valider les nouveaux éléments conceptuels et de guider toute correction de trajectoire, au besoin. En tant que chefs de file du changement, nous nous engageons à surveiller les résultats et à faire part de ce que nous apprenons aux chercheurs, aux intervenants et aux autres organismes qui financent la recherche.



Laboratoire de la Dre Kym Boycott, Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario

1.2 BÂTIR DES ASSISES SOLIDES POUR L'AVENIR

Appuyer la création de connaissances et leur application au profit de la société requiert un effectif diversifié et hautement qualifié. La prochaine génération doit acquérir un ensemble de compétences scientifiques et professionnelles qui lui permettront de s'adapter aux changements dans le paysage de la recherche en santé et de contribuer à divers rôles dans l'entreprise canadienne de recherche en santé⁹. La complexité croissante des questions de recherche, ainsi que l'importance de la collaboration et de l'application des connaissances, nécessitent que les stagiaires aient accès à une expertise diversifiée et soient exposés à des environnements variés¹⁰.

Donner aux stagiaires les moyens de réussir – Les IRSC ont pour priorité d'investir dans la formation de la prochaine génération de chercheurs et de professionnels par des programmes comme ceux des bourses d'études supérieures du Canada Vanier et des bourses postdoctorales Banting.

Une action concertée s'impose afin de maximiser la façon de faire canadienne en matière de formation et de mentorat, de manière à procurer aux étudiants et aux stagiaires le bon mélange d'expérience et de compétences pour réussir dans les carrières universitaires et professionnelles de l'avenir en santé. Les IRSC ont un rôle à jouer pour renforcer le mentorat et le développement des compétences professionnelles en exprimant des attentes déterminées dans les exigences des programmes de financement et les critères d'évaluation par les pairs. Nous encouragerons les chercheurs les plus éminents à créer des milieux de formation novateurs afin de préparer les stagiaires aux carrières de demain en recherche et dans les domaines connexes, tant au Canada qu'à l'étranger. De plus, nous sommes déterminés à collaborer avec divers intervenants afin de nous doter d'une vision nationale pour donner aux stagiaires les moyens de réussir dans l'entreprise mondiale de recherche en santé.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2
MOBILISER LES ACTEURS CONCERNÉS POUR
ASSURER LA TRANSFORMATION ET LES
RETOMBÉES DE LA RECHERCHE EN SANTÉ





Les IRSC ont la responsabilité de développer, de façonner et de mobiliser activement la capacité de recherche du Canada pour s’attaquer aux questions de santé cruciales et donner suite aux possibilités que les Canadiens jugent importantes. Une approche ciblée sert de complément à la recherche libre en garantissant qu’une portion des investissements des IRSC vise expressément les priorités de recherche touchant la santé et les systèmes de santé qui correspondent à l’évolution des attentes et des besoins des Canadiens, et qui permettent d’exploiter les nouvelles possibilités scientifiques nationales et internationales.

Les IRSC dirigent l’élaboration et la réalisation d’initiatives ciblées et menées en partenariat qui répondent à des questions de santé particulières. Ces initiatives, qui comprennent les initiatives dirigées par des instituts, les initiatives phares et d’autres initiatives de recherche priorisée, visent à maximiser les efforts concertés des nombreux acteurs de l’entreprise de recherche en santé au Canada pour mobiliser les ressources et profiter d’investissements conjoints en santé.

Cette section traite du renouvellement des priorités de recherche des IRSC touchant la santé et les systèmes de santé en vue de répondre aux besoins futurs, et du renforcement des alliances stratégiques afin de récolter les fruits de la recherche en santé.

2.1 RENOUVELER LES PRIORITÉS DE RECHERCHE TOUCHANT LA SANTÉ ET LES SYSTÈMES DE SANTÉ

Au cours de la dernière année, les IRSC ont entrepris un tour d’horizon du paysage national et international de la santé et de la recherche en santé, et mobilisé les chercheurs, les gouvernements, les organismes de financement, les organismes bénévoles en

santé, les associations professionnelles, les patients, les organismes du secteur privé et d’autres intervenants clés dans le cadre d’une réflexion sur les tendances actuelles et naissantes.

Les priorités de recherche renouvelées des IRSC prennent appui sur le succès du plan stratégique de 2009 et donnent une orientation au programme national de recherche en santé qui nécessite une attention stratégique de la part des chercheurs et des intervenants auxquels s’adressent les IRSC. Au cours des cinq prochaines années, les IRSC investiront dans la recherche qui stimulera l’innovation dans les soins et les systèmes de santé en vue d’améliorer les indices de santé, de favoriser la santé et le bien-être des Autochtones, de promouvoir la santé et la prévention de la maladie, et de prendre en charge et traiter les maladies chroniques. La nature transformatrice de ces priorités renouvelées exigera que les IRSC et le milieu de la recherche adoptent des approches et des plateformes nouvelles, et s’adjoignent des partenaires et des participants nouveaux pour accélérer l’obtention de résultats et d’avantages sur le plan de la santé, de la société et de l’économie pour les Canadiens.

Nous devons être conscients des nouvelles questions éthiques, juridiques et sociales que la conception d’initiatives ciblées ou menées en partenariat peut soulever. Les objectifs de transformation de nos investissements ciblés, et nos nouvelles méthodes de travail, peuvent rendre nécessaire une attention particulière pour répondre à des priorités concurrentes en recherche et dans les politiques de recherche. Nous continuerons à nous acquitter de notre responsabilité de préserver l’intégrité de la recherche et de promouvoir des avancées éthiques, juridiques et sociales dans cet environnement en évolution.

Priorité de recherche A. Amélioration des résultats et de l’expérience des patients grâce à l’innovation en santé

Les Canadiens s’attendent de plus en plus à ce que la recherche mène à la création de meilleures technologies médicales et de nouveaux modèles de prestation de soins de santé pour améliorer l’expérience des patients et les indices de santé^{11,12}. Les innovations en santé fondées sur des données probantes

pourraient rendre possible une expérience de soins personnalisée en reliant les fournisseurs, les patients et les renseignements médicaux, et en faisant en sorte que les patients reçoivent le bon traitement au bon moment. En raison de la place de choix qu’ils occupent, les IRSC ont le pouvoir de mobiliser tous les acteurs de l’entreprise canadienne de recherche en santé afin d’accélérer la découverte, le développement et l’évaluation des innovations en santé, ainsi que leur intégration à la pratique. Le succès dépend d’une approche qui favorise l’intégration de la recherche dans les établissements cliniques et autres du système de santé, permet la commercialisation, évalue la qualité, la sécurité et l’efficacité des innovations, et tient compte de la pérennité du système de soins de santé.

Le diagramme ci-dessous montre l’orientation de la priorité de recherche A et offre des exemples de sphères de recherche et d’activités d’application des connaissances pertinentes (figure 3). L’annexe B renferme des renseignements sur les initiatives phares et d’autres initiatives stratégiques en cours et nouvelles qui correspondent à la priorité de recherche A.



Figure 3. Exemples de domaines de recherche et d’activités d’application des connaissances pour la priorité de recherche A (amélioration des résultats et de l’expérience des patients grâce à l’innovation en santé)

Priorité de recherche B. Santé et bien-être des Autochtones

Une approche stratégique est nécessaire pour arriver à des solutions permettant de combler l'écart persistant entre l'état de santé des Autochtones et celui des autres Canadiens¹³. Les IRSC ont la possibilité d'appuyer les objectifs de santé et de bien-être des Autochtones par des recherches sur des interventions et des politiques sociales et de santé adaptées sur le plan culturel. La réussite passe par la participation des Autochtones à la direction scientifique tout au long du processus de recherche, l'inclusion d'approches autochtones à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques et des interventions, le déploiement à grande échelle d'approches efficaces, et les efforts

coordonnés des partenaires du secteur de la santé et des autres secteurs dans les collectivités éloignées, rurales et urbaines. On s'attend à ce que les connaissances issues de la recherche et de l'établissement de programmes, d'outils et de services adaptés aux besoins des Autochtones soient transmises et appliquées en vue de réduire les inégalités en matière de santé.

Le diagramme ci-dessous montre l'orientation de la priorité de recherche B et offre des exemples de sphères de recherche et d'activités d'application des connaissances pertinentes (figure 4). L'annexe B renferme des renseignements sur les initiatives phares et d'autres initiatives stratégiques en cours et nouvelles qui correspondent à la priorité de recherche B.

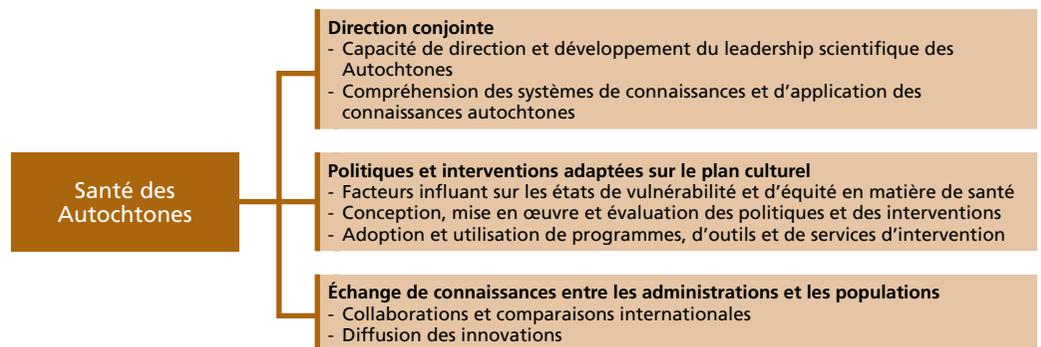


Figure 4. Exemples de domaines de recherche et d'activités d'application des connaissances pour la priorité de recherche B (santé et bien-être des Autochtones)

Priorité de recherche C. Promotion d'un avenir sain par des mesures préventives

Si l'accès aux soins est essentiel au maintien d'une bonne santé, de nombreux autres facteurs socioculturels et environnementaux, notamment l'exposition à différents milieux physiques et sociaux et à des menaces mondiales, jouent un rôle crucial dans les résultats sur la santé¹⁴. Afin de promouvoir un avenir sain pour les Canadiens tout au long de leur vie, il est nécessaire d'adopter une approche proactive visant à comprendre les causes de la maladie et à s'y attaquer, ainsi qu'à favoriser le bien-être physique et mental à l'échelle de l'individu, de la population et du

système¹⁴. Le soutien aux stratégies en matière de santé des populations fondées sur des données probantes comprendra des projets de recherche sur les facteurs déterminants de la santé et des maladies, ainsi que sur les politiques, les interventions, les outils et les approches favorables à la santé.

Le diagramme ci-dessous montre l'orientation de la priorité de recherche C et offre des exemples de sphères de recherche et d'activités d'application des connaissances pertinentes (figure 5). L'annexe B renferme des renseignements sur les initiatives phares et d'autres initiatives stratégiques en cours et nouvelles qui correspondent à la priorité de recherche C.

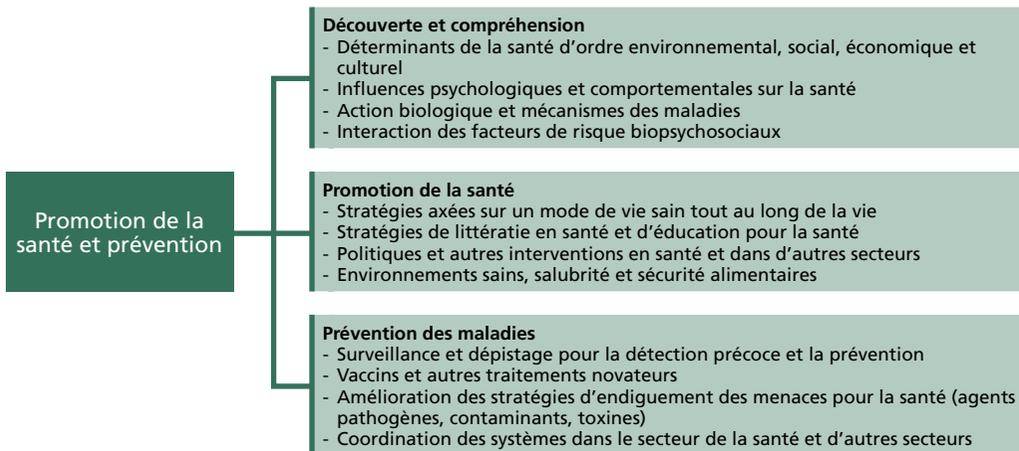


Figure 5. Exemples de domaines de recherche et d'activités d'application des connaissances pour la priorité de recherche C (promotion d'un avenir sain par des mesures préventives)

Priorité de recherche D. Amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques

De plus en plus de Canadiens voient leur qualité de vie diminuer en raison d'une maladie chronique, d'une maladie mentale ou d'une incapacité¹⁵. Ces problèmes entraînent des répercussions à long terme et peuvent influencer sur le bien-être, la vie sociale et familiale, et la situation d'emploi d'une personne¹⁶. Les IRSC appuieront des projets de recherche qui permettent aux Canadiens de mieux comprendre et prendre en charge les maladies chroniques concomitantes et de continuer à participer activement à la société. La réussite passera par des collaborations multidisciplinaires et intersectorielles visant

à favoriser une connaissance approfondie de la physiopathologie, du diagnostic et du traitement des maladies chroniques concomitantes, des modèles de soins de santé intégrés et des stratégies d'autoprise en charge et de soutien social. Il est possible d'exploiter les technologies et de créer des environnements qui favorisent l'autonomie au travail et à la maison.

Le diagramme ci-dessous montre l'orientation de la priorité de recherche D et offre des exemples de sphères de recherche et d'activités d'application des connaissances pertinentes (figure 6). L'annexe B renferme des renseignements sur les initiatives phares et d'autres initiatives stratégiques en cours et nouvelles qui correspondent à la priorité de recherche D.

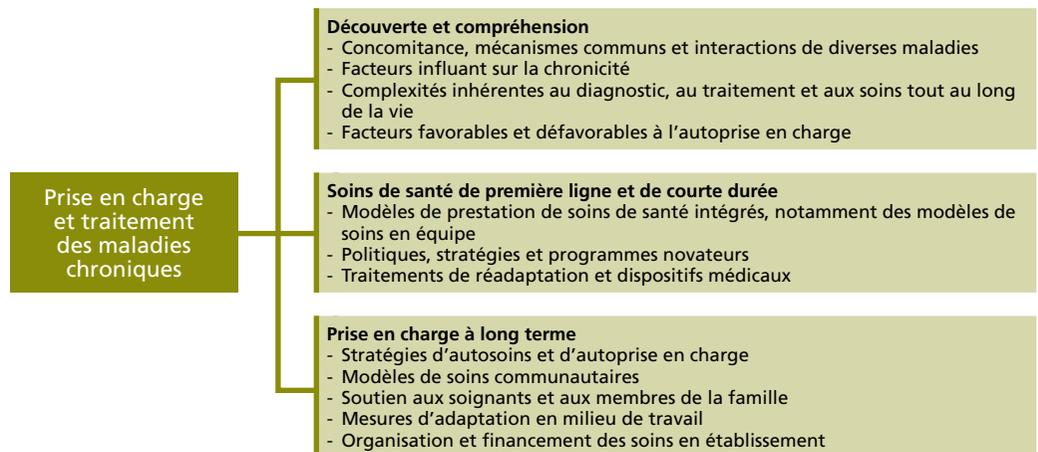
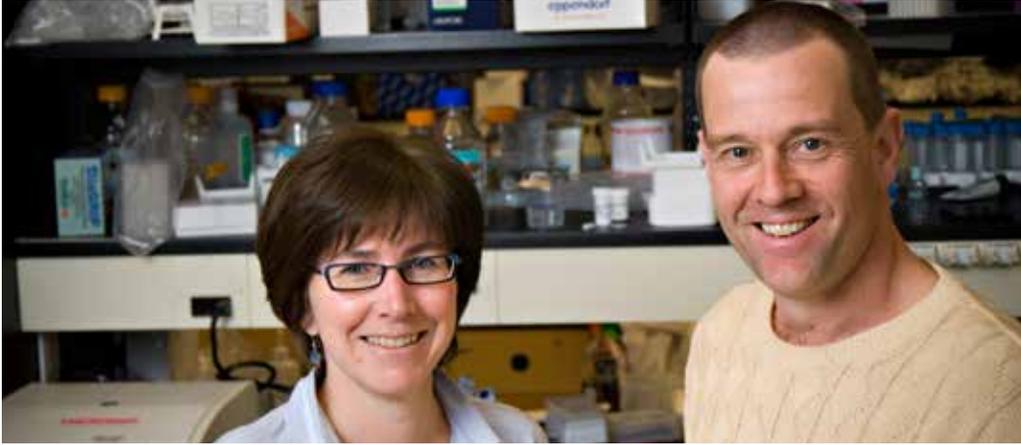


Figure 6. Exemples de domaines de recherche et d'activités d'application des connaissances pour la priorité de recherche D (amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques).



La Dre Cheryl H. Arrowsmith, scientifique en chef, et le Dr Aled Edwards, directeur du Consortium de génomique structurale (Toronto). Le CGS est un partenariat public-privé à but non lucratif qui regroupe neuf entreprises et organismes gouvernementaux de financement de la recherche au Canada et au Royaume-Uni.

2.2 RÉCOLTER LES RETOMBÉES D'ALLIANCES STRATÉGIQUES

Les priorités de recherche touchant la santé et les systèmes de santé sont complexes et ne sauraient être prises en charge exclusivement par les IRSC. Elles nécessiteront une approche misant fortement sur les réseaux qui mettra à contribution non seulement les chercheurs en santé, mais aussi d'autres intervenants et des utilisateurs de connaissances. La conception, la création, l'application et l'évaluation de solutions novatrices en santé passeront obligatoirement par des alliances stratégiques qui transcendent les frontières traditionnelles des établissements de recherche, des secteurs, des disciplines et des territoires géopolitiques. La mise en commun des ressources et l'adoption de mesures concertées pour relever un certain nombre de défis complexes positionneront l'entreprise de recherche en santé pour qu'elle connaisse un succès rapide et durable.

COLLABORER AVEC LES CANADIENS

Les IRSC prennent des mesures pour promouvoir un véritable engagement des Canadiens dans la gouvernance, la recherche et l'application des connaissances. Les stratégies de mobilisation des IRSC permettront d'incorporer les perspectives des citoyens, des patients et des soignants dans l'établissement des priorités, les politiques, les programmes et les initiatives de transformation opérationnelle, en plus de soutenir l'intégration des intervenants concernés dans le processus de recherche pour accélérer les changements de politique et de pratique en matière de santé.

BÂTIR ET RENFORCER DES ALLIANCES STRATÉGIQUES

La mobilisation de la capacité dans toute l'entreprise canadienne de recherche en santé pour en assurer la transformation et les retombées dépendra de la mesure dans laquelle les IRSC réussiront à maximiser leurs réseaux et à profiter de l'expertise de nouveaux partenaires du secteur de la santé et des autres secteurs qui poursuivent un but commun. Nous nous engageons à travailler avec des partenaires actuels ou nouveaux de divers secteurs, disciplines et professions pour profiter d'une expertise et de contributions collectives, élaborer ensemble de nouveaux outils et de nouvelles stratégies et plateformes, et favoriser des solutions de santé novatrices. Grâce à une direction et une gouvernance communes des initiatives en matière de recherche et de politique de recherche, les IRSC et leurs partenaires peuvent mettre en application des solutions multidimensionnelles efficaces aux questions de santé et de recherche en santé qui concernent les Canadiens et l'ensemble de la population mondiale.

SE MOBILISER AVEC LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Les IRSC ont la responsabilité de permettre aux chercheurs du Canada de profiter des possibilités internationales, de promouvoir l'excellence et le leadership canadiens en recherche, et de contribuer à la recherche de pointe visant à trouver des réponses aux questions de santé complexes, vastes et

interreliées auxquelles font face les Canadiens et les populations partout dans le monde. La force des engagements internationaux des IRSC tient à leur approche souple et collaborative, qui leur permet de se mobiliser lorsque de nouvelles possibilités cadrent avec les priorités nationales et internationales.

Étendre notre réseau pour assurer l'innovation – Répondre aux besoins de santé des Canadiens exigera une approche en réseau qui transcende le milieu de la recherche en santé au Canada et les méthodes de travail traditionnelles.

Les IRSC continueront de rechercher des possibilités de travailler en réseau à l'échelle internationale afin de tirer parti des succès antérieurs et d'encourager de nouveaux partenariats internationaux qui feront des chercheurs canadiens des chefs de file et des innovateurs aussi bien dans les grandes initiatives internationales de recherche que dans les améliorations des systèmes de soins de santé mondiaux. Nous servirons d'intermédiaires pour permettre aux chercheurs canadiens d'avoir accès à l'expertise, aux installations et aux technologies de pointe, de même qu'à des populations et à des environnements uniques. Nous continuerons aussi à promouvoir une culture de collaboration dans le milieu international de la recherche, et à contribuer à la qualité, à l'opportunité et aux retombées de la recherche en santé dans le monde.

ÉLARGIR NOTRE PERSPECTIVE MONDIALE

L'importance de s'attaquer aux défis de santé des pays à revenu faible ou intermédiaire est depuis longtemps reconnue¹⁷. Les IRSC appuieront les collaborations entre les chercheurs canadiens et les chercheurs de ces pays pour aider à constituer une base de données qui guidera les politiques, les programmes et les stratégies en matière de santé, et permettra de mieux répondre à des questions de santé communes ou uniques. Nous préconiserons la recherche sur la mise en œuvre pour voir ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances, et de quelle façon les interventions peuvent être adaptées et élargies afin d'être accessibles et équitables pour les populations des pays à revenu faible ou intermédiaire. La participation à ces initiatives de collaboration donnera au Canada la chance d'apprendre de l'ingéniosité de ces pays. Nous voulons mobiliser le savoir provenant de solutions de santé novatrices à l'échelle planétaire pour mettre au point des solutions au Canada.

Solutions mondiales; action locale – Nous mobiliserons les connaissances découlant de collaborations et d'initiatives mondiales innovatrices en santé pour orienter l'élaboration de solutions au Canada.

2.3 CRÉER UN AVANTAGE ENTREPRENEURIAL

La recherche en santé joue un rôle important en contribuant à une société en meilleure santé et plus productive. Bien que le Canada soit internationalement reconnu pour sa force dans la production de connaissances en santé, il éprouve de la difficulté à mettre ces connaissances en application dans des produits, des services et des processus de santé pouvant améliorer la qualité de vie des Canadiens et contribuer au bien-être économique du Canada. Relever ce défi exigera un effort concerté de la part des établissements d'enseignement, du secteur privé, des ministères et organismes fédéraux et provinciaux, des chercheurs, des cliniciens, des patients et d'autres intervenants pour définir une approche coordonnée qui favorise l'innovation commerciale et la commercialisation des découvertes issues de la recherche²⁰.

Nous nous appliquerons à mettre en place des réseaux et des grappes de commercialisation efficaces, à forger des alliances et à créer des consortiums préconcurrentiels avec de nouveaux partenaires industriels, et à appuyer les collaborations et les partenariats public-privé. Les IRSC souhaitent continuer à répondre aux besoins de l'écosystème de commercialisation du Canada et actualiser leurs stratégies afin de faire avancer les connaissances sur la santé dans la filière de l'innovation et de transformer ces connaissances en avantages pour la santé et l'économie au Canada.



2.4 PRENDRE PART À LA RÉVOLUTION DES DONNÉES

Une révolution des données est en cours dans chaque secteur et chaque économie. De récentes avancées technologiques et une participation accrue à la culture numérique sont à l'origine d'un volume et d'un flux sans cesse croissants de données de diverses sources¹⁸. Des organisations partout dans le monde tentent maintenant d'exploiter la puissance des mégadonnéesⁱⁱ pour accroître les possibilités de recherche et fournir des éléments d'information factuels en vue d'acquérir de nouvelles connaissances et de guider la prise de décision. La récente stratégie d'ouverture scientifique du Canada est censée contribuer à la révolution des données en élargissant l'accès aux données et à l'information du secteur public.

FAIRE AVANCER LA RECHERCHE UTILISANT UN GRAND VOLUME DE DONNÉES

La possibilité s'offre de profiter de vastes ensembles de données scientifiques, d'entreprises, de systèmes de santé, de sources multimédias et de médias sociaux pour discerner des tendances et s'attaquer à des questions de recherche en santé et à des défis pour les systèmes de santé de plus en plus complexes. Toutefois, le manque d'expertise, d'outils efficaces et de méthodes pour accéder à des quantités prodigieuses de données, les explorer, les mettre en lien et les analyser efficacement représente un problème de taille. Les IRSC ont un rôle à jouer dans la création de politiques qui favorisent une recherche de haute qualité utilisant un grand volume de données et qui maximisent les possibilités d'utiliser les mégadonnées pour faire progresser le savoir et éclairer les décisions visant à améliorer la santé, la société et l'économie. Nous voulons collaborer avec d'autres organismes pour soutenir une approche intersectorielle, à multiples volets, où sont considérés les besoins d'infrastructure et de capacité, et adopter des politiques pour améliorer la qualité, l'accessibilité, l'échange et la gestion des données.

ⁱⁱ Les « mégadonnées » sont les données dont le volume et la complexité dépassent la capacité des logiciels courants, ainsi que la capacité humaine de gestion et de traitement de manière instructive (adapté de Manyika, J., et coll., 2011).

PROFITER DES EFFETS TRANSFORMATEURS DE LA CYBERSANTÉ

Le pouvoir transformateur des technologies de l'information et de la communication se retrouve de plus en plus souvent au centre des discussions sur la recherche en santé et les systèmes de santé. Plusieurs technologies de cybersanté ont fait leur apparition, sous l'impulsion des attentes sociales croissantes pour un accès aux soins partout et en tout temps.

Les innovations en cybersanté produisent une quantité phénoménale de données, ce qui ouvre la porte à toute une nouvelle vague de possibilités de recherche et de soins de santé. Cependant, les renseignements disponibles sur la qualité, la sécurité et l'efficacité de ces données sont limités¹⁹.

Libérer l'information – Les IRSC doivent promouvoir une culture qui exploitera la puissance des mégadonnées et abordera des questions et des défis de recherche en santé de plus en plus complexes.

Les IRSC ont la possibilité de profiter de cet élan et de contribuer à des solutions de cybersanté novatrices et factuelles qui amélioreront l'expérience des patients et les résultats sur la santé, et qui favoriseront la pérennité du système de soins de santé (figure 7).

		Innovations	Améliorations	Exemples
Recherche axée sur l'élaboration, l'évaluation et l'intégration fondées sur des données probantes d'innovations en cybersanté	La cybersanté pour l'amélioration des résultats et de l'expérience des patients	Lien entre fournisseurs, patients et sources de données disparates	Précision du diagnostic, utilisation appropriée des traitements et responsabilité pour les soins	- Dossiers électroniques - Banques de gènes - Cyberdiagnostics - Outils d'aide à la décision
	La cybersanté pour la santé et le bien-être des Autochtones	Inclusion d'éléments conceptuels et de contenu guidés par les citoyens, adaptés sur le plan culturel et propres à la population	Accès aux soins de santé dans différents contextes sociaux, géographiques ou culturels	- Formation en ligne - Cybercommunauté - Télémédecine - Technologies à distance
	La cybersanté pour un avenir sain par des mesures préventives	Modélisation analytique et prédictive s'appuyant sur des données intégrées à l'ensemble des systèmes	Mesures préventives fondées sur des données probantes à l'échelle de l'individu, du système et de la population	- Ma santé - Plateformes de surveillance - Cyberdétection - Carte de cybersanté
	La cybersanté pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques	Accès aux renseignements médicaux personnels, aux réseaux de soutien et aux fournisseurs de soins	Autonomisation des citoyens dans le maintien de leur santé et autonomie à la maison et au travail	- Cyberbiométrie - Réseau informatisé - Maison et bureau intelligents - Cybervêtements

Figure 7. Intégration de la cybersanté aux quatre priorités de recherche

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 3
PARVENIR À L'EXCELLENCE
ORGANISATIONNELLE**





La promesse des IRSC de parvenir à l'excellence organisationnelle fait partie intégrante de leur engagement ferme à l'égard de l'amélioration continue. Gestionnaire de fonds publics, les IRSC ont l'obligation de préserver la confiance du public et de faire en sorte que les contribuables en aient pour leur argent. Ils doivent donc s'assurer que les Canadiens comprennent comment et pourquoi les décisions sont prises, démontrer la valeur et les retombées de leurs investissements, et optimiser l'utilisation des ressources.

Nous avons entrepris de moderniser nos programmes, nos politiques et nos systèmes afin de mieux tirer parti des forces du Canada en recherche en santé et de trouver des solutions aux questions de santé que les Canadiens jugent prioritaires. Les IRSC doivent faire en sorte que leur organisation soit efficace et efficiente dans ses activités de conception, d'investissement et de gestion de manière à produire un impact. Au cours des cinq prochaines années, nos efforts porteront sur des projets prioritaires pour accroître la transparence et la reddition de comptes, assurer une gouvernance et une gestion responsables, et créer un environnement de travail de premier ordre.

AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET LA REDDITION DE COMPTES

Les IRSC ont l'obligation de rendre compte aux Canadiens et d'expliquer leurs décisions d'investissement et les résultats obtenus. Une approche continue et mesurée en matière d'évaluation du succès et de contrôles d'audit est nécessaire pour confirmer le rendement du capital investi par les IRSC. Définir une approche intégrée de la mesure du rendement organisationnel permettra aux IRSC de démontrer l'efficacité et l'intégrité des activités, l'efficacité des programmes et les retombées des investissements de l'organisme. Nous entreprendrons aussi une évaluation de notre modèle de fonctionnement pour veiller à ce que les instituts demeurent aptes à faire face aux nouveaux problèmes de santé et qu'ils profitent des nouvelles possibilités scientifiques.

ASSURER UNE GOUVERNANCE ET UNE GÉRANCE RESPONSABLES

Les IRSC doivent faire preuve de diligence en équilibrant leurs priorités pour assurer la durabilité de leurs contributions à l'entreprise canadienne de recherche en santé. Nous voulons renforcer nos pratiques de gestion financière en mettant en application un plan d'investissement de dix ans et un processus de surveillance des investissements importants. Nous continuerons aussi d'unifier et d'harmoniser les programmes parmi tous les organismes de financement fédéraux, s'il y a lieu, pour appuyer des initiatives de recherche multidisciplinaires transversales et exploiter d'importantes possibilités de convergence de la recherche.

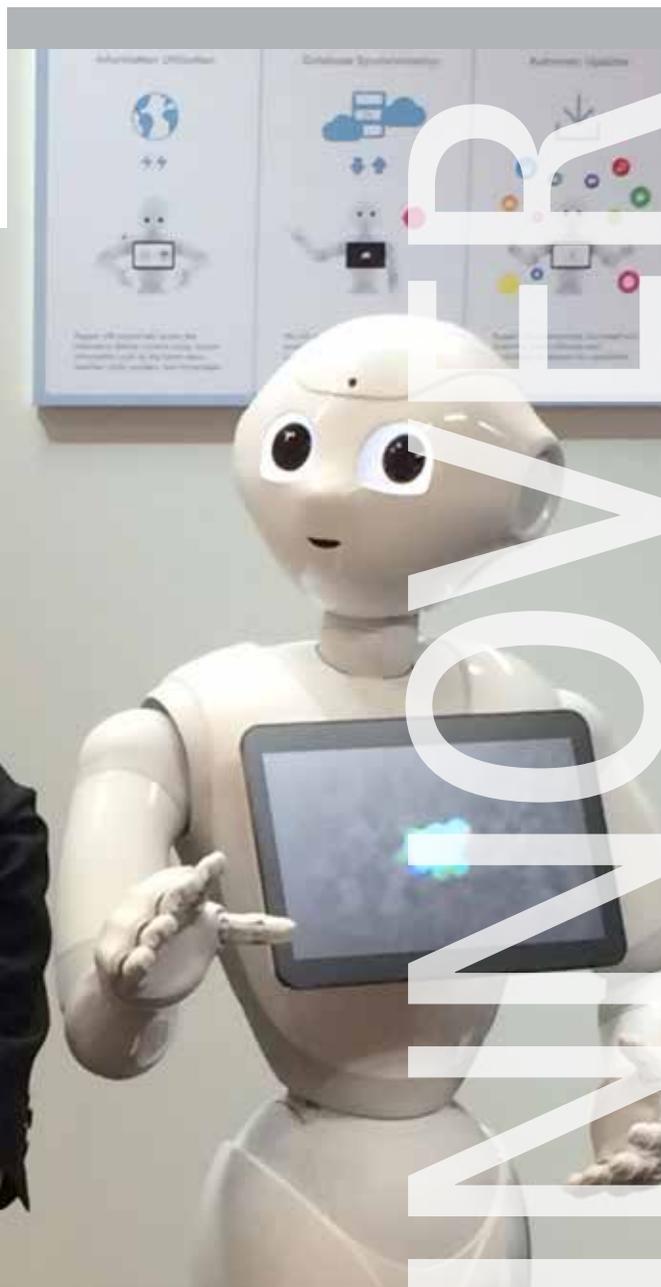
Renforcer l'intégrité des activités et des décisions opérationnelles des IRSC exige une approche intégrée qui incorpore systématiquement des principes éthiques dans l'établissement des priorités, les politiques, les programmes, les processus et les partenariats de l'organisation. Nous voulons améliorer notre modèle de direction et de reddition de comptes, assurer la bonne exécution et la surveillance de notre mandat législatif en matière d'éthique, et maintenir la confiance du public.

Les IRSC s'appuient dans une large mesure sur des données objectives et des opinions éclairées pour guider les décisions et faire les bons investissements en recherche en santé. Nous demeurons résolus à faire participer les Canadiens à l'établissement d'initiatives transformatives et à inclure divers conseillers au sein de nos organes décisionnels. Au cours des cinq prochaines années, nous nous concentrerons sur la mise à l'essai et l'évaluation rigoureuse de divers aspects de nos nouveaux programmes ouverts, processus et autres solutions opérationnelles avec les chercheurs et nos partenaires. Nous voulons tirer des enseignements de ces essais, contribuer à la somme des connaissances sur la conception des programmes de financement et l'évaluation par les pairs, et façonner les normes internationales d'excellence.

OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DE PREMIER ORDRE

Les programmes, les processus et les initiatives des IRSC bénéficient d'un environnement de travail de premier ordre où l'apprentissage continu, les nouvelles technologies et les nouvelles méthodes de travail sont la norme. Poursuivre la transformation entreprise par les IRSC il y a cinq ans exige un milieu de travail moderne qui mobilise le talent et intègre de nouvelles solutions opérationnelles et technologiques pour soutenir l'organisation et le milieu de la recherche.

TRACER LA VOIE : EXPLOITER L'INNOVATION



Le Dr Yves Joannette, directeur scientifique de l'Institut du vieillissement des IRSC, avec le robot soignant Pepper, à l'événement mondial d'action contre la démence tenu au Japon.



Lancement de l'unité de soutien de Terre-Neuve-et-Labrador dans le cadre de la Stratégie de recherche axée sur le patient.

La responsabilité du Canada de mettre en œuvre un programme national de recherche en santé n'incombe pas exclusivement aux IRSC. La création de nouveaux savoirs en santé et leur application à des solutions novatrices pour les Canadiens exigent l'élargissement et le renforcement de la collaboration avec tous les acteurs de l'entreprise de recherche en santé.

Stimuler l'innovation par la collaboration –

Mettre à exécution un programme de recherche en santé exigera des collaborations plus vastes, profondes et solides avec tous les acteurs de l'entreprise canadienne de recherche en santé. Nous ne pouvons agir seuls.

Cette feuille de route et le plan stratégique antérieur ont été conçus de manière à inciter les IRSC et le milieu élargi de la recherche en santé à réfléchir à ce qui est nécessaire pour soutenir l'excellence en recherche dans un monde en évolution et mobiliser les connaissances en santé afin d'assurer la transformation et les retombées de ce secteur. Pour les IRSC, cela a signifié qu'ils devaient moderniser les cadres et les systèmes existants afin de donner aux chercheurs la liberté et l'autonomie nécessaires pour poursuivre des idées et des approches novatrices, et amener les chercheurs de premier plan à se concentrer sur les priorités des Canadiens en matière de santé.

À mesure que les IRSC avancent dans cette importante transformation, ils doivent tirer profit de leur position dans l'entreprise de recherche en santé du Canada. En tant que courtier du savoir en santé, les IRSC sont bien placés pour devenir un catalyseur de la réflexion stratégique, du leadership, du réseautage et de l'action en recherche en santé. Se tourner vers l'avenir signifiera l'adoption de nouveaux rôles pour appuyer un écosystème en réseau hautement fonctionnel qui permet l'intégration des données de recherche pour influencer sur les programmes du Canada en matière de santé, de sciences, d'économie et d'affaires sociales.

Nous voulons favoriser un environnement souple qui est propice à l'excellence en recherche, nourrit l'innovation et répond aux besoins des Canadiens sur le plan de la santé. Nos efforts sont axés sur la réalisation de cette vision et nous évaluerons nos besoins à mesure que nous avançons vers cet objectif.

Nous invitons tous les acteurs de l'entreprise canadienne de recherche en santé à se joindre à nous pour créer un avenir durable, ouvert au changement et tourné vers la transformation et les retombées en santé.

RÉFÉRENCES

1. ACADEMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ. *Créer un impact : les indicateurs et approches à privilégier pour mesurer le rendement des investissements consentis en recherche en santé*, [En ligne], janvier 2009. [<http://www.cahs-acss.ca/fr/making-an-impact-a-preferred-framework-and-indicators-to-measure-returns-on-investment-in-health-research-8/>] (Consulté le 18 février 2014).
2. DUTHIE, K., K. Riddell, C. Weller, L.I. Colton, K. Benzies et D.M. Olson. « Alberta's new health research paradigms: Are graduate students being prepared for interdisciplinary team research? », *Clinical & Investigative Medicine*, vol. 33, n° 3, 2010, p. E213-E218.
3. PWC GLOBAL. *Owning the disease: Adapting strategy into successful business tactics*, [En ligne], 2013. [<http://www.pwc.com/gx/en/healthcare/mhealth/mhealth-insights/mhealth-insights-owning-the-disease-adapting-strategy-into-successful-business-tactics.jhtml>] (Consulté le 31 juillet 2013).
4. HOWARD, P. « Can we build a kick starter for cancer? », *Forbes*, [En ligne], 1er août 2013. [www.forbes.com/sites/theapothecary/2013/08/01/can-we-build-a-kickstarter-for-cancer/] (Consulté le 3 août 2013).
5. DOULGERIS, J. « Top 10 changes in patient expectations », [Blogue], 2011. [hcpassociates.com/blog/top-10-changes-in-patient-expectations] (Consulté le 31 janvier 2014).
6. PWC CANADA. *Public priorities for Ontario's health system: A report of the Citizen's Reference Panel on Ontario health services*, [En ligne], 2011. [<http://www.pwc.com/ca/fr/healthcare/citizens-reference-panel-ontario-health-services-report.jhtml>] (Consulté le 31 juillet 2013).
7. COOK, A.F., et H. Hoas. « Protecting research subjects: IRBs in a changing landscape ». *IRB: Ethics & Human Research*, vol. 33, n° 2, 2011, p. 14-19.
8. INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA. *Concept d'avenir : nouvelle série de programmes ouverts et nouveau processus d'évaluation par les pairs*, [En ligne], 2012. [<http://www.cihir-irsc.gc.ca/f/46099.html>] (Consulté le 31 janvier 2014).
9. MALDONADO, V., R. Wiggers et C. Arnold. *En quête d'un doctorat? L'attrait, les écueils et les résultats de la poursuite d'un doctorat*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2013.
10. « Fix the PhD », *Nature*, vol. 472, 2011, p. 259-260.
11. IPSOS REID. *Canadian Institutes of Health Research Strategy for Patient-Oriented Research: Summary of findings*, [rapport d'enquête], 2013.
12. ACCENTURE. *Top 10 healthcare game changers: Canada's emerging health innovations and Trends*, [En ligne], 2011. [www.accenture.com/ca-en/Pages/insight-healthcare-game-changers.aspx] (Consulté le 31 juillet 2013).
13. READING, C., et F. Wien. *Inégalités en matière de santé et déterminants sociaux de la santé des peuples autochtones*, Prince George, Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, 2009.
14. COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE. *Un Canada en santé et productif : une approche axée sur les déterminants de la santé*, [En ligne], 2009. [<http://www.phn-rsp.ca/pubs/ssphfr-rfscssp/index-fra.php>] (Consulté le 7 mars 2014).
15. AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. *Document d'information : Sommet des Nations Unies sur les maladies non transmissibles 2011*, [En ligne], 2011. [http://www.phac-aspc.gc.ca/media/nr-rp/2011/2011_0919-bg-di-fra.php] (Consulté le 13 février 2014).
16. PATRA, J., S. Popova, J. Rehm, S. Bondy, R. Flint et N. Giesbrecht. *Economic cost of chronic disease in Canada 1995-2003*, [En ligne], 2007, Toronto, Ontario Chronic Disease Prevention Alliance. [www.ocdpa.ca/publications/2007] (Consulté le 31 janvier 2014).
17. INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA. *Santé mondiale : des Canadiens en santé dans un monde en santé*, [En ligne], 2008. [<http://www.cihir-irsc.gc.ca/f/35878.html>] (Consulté le 3 mars 2014).
18. MANYIKA, J., M. Chui, B. Brown, J. Bughin, R. Dobbs, C. Roxburgh et A.H. Byers. *Big data: The next frontier for innovation, competition, and productivity*, [En ligne], 2011, McKinsey Global Institute. [www.mckinsey.com/insights/business_technology/big_data_the_next_frontier_for_innovation] (Consulté le 30 janvier 2014).
19. BLACK, A.D., J. Car, C. Pagliari, C. Anandan, K. Cresswell, T. Bokun, B. McKinstry, R. Procter, A. Majeed et A. Sheikh. « The impact of eHealth on the quality and safety of health care: A systematic overview », *PLoS Medicine*, vol. 8, n° 1, 2011, e1000387.
20. ALLIANCE CANADIENNE POUR LES TECHNOLOGIES AVANCÉES. *Canada as a competitive innovation nation: What needs to be done: CATA Alliance 2012 (White Paper)*, [En ligne], 2013. [www.cata.ca/Media_and_Events/Press_Releases/cata_pr11241101.html] (Consulté le 29 janvier 2014).

ANNEXE A : DÉFINIR LE SUCCÈS DE LA FEUILLE DE ROUTE

Les IRSC se sont engagés à donner aux Canadiens un aperçu clair des stratégies et des priorités auxquelles ils donneront suite. Un cadre de mesure du rendement a été établi pour rendre compte des progrès réels accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2015 – 2018-2019 au cours des cinq prochaines années. Ce cadre s'inscrit dans une stratégie élargie de mesure du rendement pour les IRSC et s'inspire des indicateurs des résultats de la recherche de l'Académie canadienne des sciences de la santé. Il répond également à d'autres exigences de reddition de comptes et de rapport au Parlement imposées par le gouvernement du Canada (figure 8).

La feuille de route énonce trois orientations stratégiques qui guident nos efforts et nos investissements dans la recherche libre et la recherche priorisée en santé afin de faire avancer les connaissances et d'exploiter l'innovation au profit de la santé et de l'amélioration des soins. Un certain nombre d'indicateurs de rendement à court et à moyen terme ont été choisis pour la feuille de route (tableau 1). Ils correspondent à chacune des orientations stratégiques et aux résultats

attendus de nos principaux engagements. Les IRSC rendront des comptes régulièrement des progrès par rapport à ces indicateurs.

Nous voulons mesurer le succès global du plan stratégique, tout en sachant que les effets transformationnels sur la santé, la société et l'économie ne pourront se réaliser que 10, 15 ou 20 ans après sa mise en œuvre complète, et qu'ils dépendront des contributions de tous les acteurs de l'entreprise canadienne de recherche en santé. Des évaluations des initiatives prévues dans la feuille de route, et une étude des retombées de ce plan stratégique dans son ensemble seront effectuées afin de mesurer les progrès à long terme. Ces études comprendront des indicateurs de rendement à long terme afin de démontrer les avantages pour la santé, les systèmes de santé, la société et l'économie au fil du temps. Nous sommes engagés à rendre publique l'information sur le rendement dans les rapports des IRSC et du gouvernement du Canada, et à travailler avec les intervenants afin de saisir des données fiables de haute qualité sur le rendement aux fins des rapports à court, à moyen et à long terme.

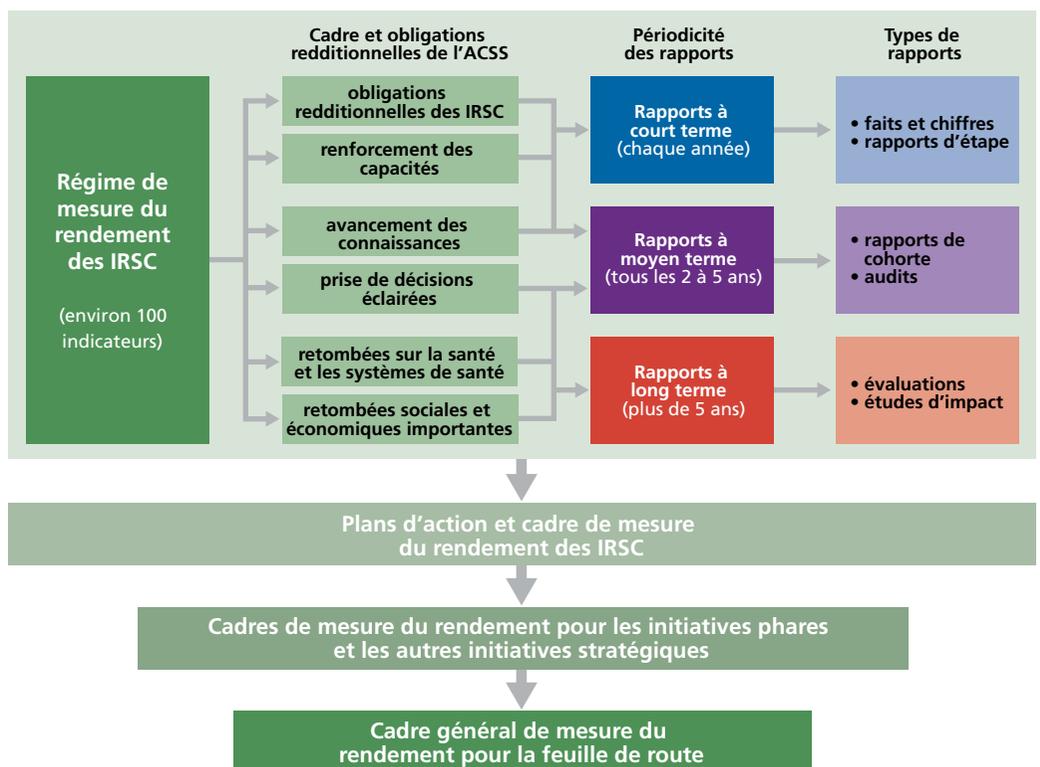


Figure 8. Régime de mesure du rendement des IRSC en relation avec la feuille de route

TABLEAU 1

RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS DE RENDEMENT POUR LA FEUILLE DE ROUTE

Les IRSC utiliseront ce cadre pour rendre compte régulièrement des progrès accomplis en regard des résultats attendus. À noter que le cadre pourrait être modifié à mesure que de nouvelles sources d'information fiables deviennent disponibles.

RÉSULTATS ATTENDUS		INDICATEURS DE RENDEMENT									
		% des dépenses ⁱⁱⁱ	Nombre de subventions ⁱⁱⁱ	Nombre de chercheurs financés ⁱⁱⁱ	Nombre de publications ^{iv}	Citation des conclusions dans des publications scientifiques et non scientifiques ^{iii, iv}	Analyse des citations par domaine de recherche ^{iv, v}	Part des 5 % des articles les plus cités mentionnant l'aide des IRSC	Moyenne des citations relatives (MCR) ⁱⁱⁱ		
Promouvoir l'excellence, la créativité et l'étendue de la recherche en santé, et mobiliser les acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de ce secteur		Orientation stratégique 1	Divers projets et programmes de recherche en matière de santé font avancer les connaissances ou améliorent les soins de santé, les systèmes de santé, la santé ou les résultats économiques	●	●		●	●	●	●	
			Divers chefs de file en recherche dans tous les domaines de la santé			●		●	●		
			Intégration des intervenants ^{vi} dans le processus de recherche								
			Corps d'évaluateurs bien formés qui sont représentatifs de diverses compétences, expériences et perspectives								
			Les stagiaires sont des chefs de file dans l'entreprise de recherche en santé au Canada			●					
Orientation stratégique 2	Innovation en santé	Les connaissances guident l'élaboration de solutions diagnostiques, thérapeutiques, cliniques, technologiques ou touchant les systèmes de santé	●			●					
		Les données probantes guident la mise en œuvre de solutions diagnostiques, thérapeutiques, cliniques, technologiques ou touchant les systèmes de santé					●	●	●	●	
	Santé des Autochtones	Les savoirs et les systèmes de connaissances autochtones font partie intégrante de la recherche en santé autochtone	●			●					
		Les connaissances issues de la recherche en santé autochtone sont appliquées à d'autres questions de santé et contextes pertinents					●	●	●	●	
	Promotion de la santé et prévention	Les déterminants de la santé d'ordre biologique, psychologique, social, environnemental et économique sont mieux connus	●			●					
		Des interventions intersectorielles fondées sur des données probantes sont mises en œuvre pour la promotion de la santé et la prévention de la maladie					●	●	●	●	
Traitement et prise en charge des maladies chroniques	Les obstacles au diagnostic et au traitement de maladies chroniques concomitantes sont mieux connus	●			●						
	Des approches thérapeutiques intégrées fondées sur des données probantes améliorent le diagnostic, la surveillance et le traitement de maladies chroniques concomitantes					●	●	●	●		
Récupérer les retombées d'alliances stratégiques	Les intervenants participent au processus décisionnel des IRSC (p. ex. établissement des priorités, politiques, programmes et initiatives)										
	Les IRSC établissent des relations de collaboration avec les intervenants du secteur de la santé et d'autres secteurs										
	Les chercheurs canadiens sont des chefs de file et des innovateurs dans des initiatives de recherche internationales		●					●			
	Le savoir provenant de la recherche en collaboration dans les pays à revenu faible ou intermédiaire est appliqué au contexte canadien					●	●				

ⁱⁱⁱ À déclarer **a) par domaine de recherche** : ensemble des domaines de recherche en santé, dont la recherche en éthique et en application des connaissances, et domaines prioritaires des IRSC, soit l'innovation en santé, la recherche autochtone, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, la prise en charge des maladies chroniques et la cybersanté; **b) par type de recherche** : découverte, démonstration, validation et application; **c) par type de titulaire de subvention ou de bourse** : sexe, âge ou autres renseignements démographiques, s'il y a lieu.

^{iv} Les IRSC mettent actuellement à l'essai des méthodes d'accès, de consultation et de reddition de comptes liées aux citations de la recherche financée pour des documents autres que les revues (p. ex. les politiques et les lignes directrices).

^v Une analyse sur le terrain permet de déterminer si les conclusions sont adoptées par d'autres disciplines.

INDICATEURS DE RENDEMENT

% des subventions signalant une contribution à l'amélioration des produits et services de santé ⁱⁱⁱ	% des subventions faisant état d'une contribution à l'amélioration de la santé des Canadiens ^{iv}	% des subventions faisant état de la participation d'intervenants au processus de recherche ^v	% des subventions faisant état d'une nouvelle méthode, d'une nouvelle théorie ou de la reproduction des conclusions ⁱⁱⁱ	% des subventions faisant état de l'application des conclusions ⁱⁱⁱ	% des subventions faisant état de la commercialisation potentielle de résultats ⁱⁱⁱ	Analyse des coauteurs de publications ^{iii,vi}	% des stagiaires obtenant une bourse postdoctorale dans les 50 universités les mieux classées	% des stagiaires employés dans l'entreprise canadienne de recherche en santé ^{vi}	Nombre d'évaluateurs ⁱⁱⁱ	% d'affectations d'évaluateurs appropriées	Ratio d'investissement IRSC-partenaires ^{vi}	Nombre d'ententes de partenariat ^{vi}	Nombre d'intervenants siégeant aux comités de gouvernance/consultatifs des IRSC ^{viii}
•	•				•								
						•							
		•				•							
							•	•	•	•			
•	•		•		•								
		•				•							
•	•		•		•								
			•										
•					•								
													•
											•	•	•
•	•					•						•	
						•							

^{vi} À déclarer par type d'intervenant, région et secteur.
^{vii} À déclarer par secteur et par poste. Cet indicateur provient actuellement du sondage mené à la fin de la période de financement du programme de bourses postdoctorales Banting.
^{viii} Exemples d'intervenants : professionnels des soins de santé, des systèmes de santé et de la santé publique, patients ou utilisateurs du système/des soins de santé, intervenants dans les études, gestionnaires du système/des soins de santé, organisations de professionnels du système/des soins de santé, représentants fédéraux/provinciaux, organisations communautaires/municipales, groupes de consommateurs, organismes caritatifs, industrie, médias et autres chercheurs ou universitaires (à l'exclusion des intervenants dans les études).

ANNEXE B : INITIATIVES PHARES ET AUTRES INITIATIVES DE RECHERCHE PRIORISÉE EN COURS ET NOUVELLES

Les IRSC dirigent l'établissement et la mise en œuvre d'initiatives ciblées et menées en partenariat en réaction à des questions de santé particulières. Ces initiatives, qui comprennent les initiatives dirigées par des instituts, les initiatives phares et d'autres initiatives de recherche priorisée, visent à maximiser les efforts concertés des nombreux acteurs de l'entreprise de recherche en santé au Canada pour mobiliser les ressources et profiter d'investissements conjoints en santé.

Priorité de recherche A. Amélioration des résultats et de l'expérience des patients grâce à l'innovation en santé

Cette priorité de recherche consiste à accélérer la découverte, le développement et l'évaluation des innovations en santé, ainsi que leur intégration à la pratique afin que les patients puissent recevoir le bon traitement au bon moment. Au cours des cinq prochaines années, nous travaillerons conjointement pour :

- accroître les capacités en recherche axée sur le patient et la base de connaissances dans ce domaine, et en faciliter l'intégration aux politiques et aux pratiques au moyen de la **Stratégie de recherche axée sur le patient**;
- promouvoir l'utilisation de données de grande qualité sur les meilleures façons de financer, de soutenir et de gérer les systèmes de santé du Canada au moyen de l'initiative phare **Renouvellement des soins de santé fondé sur des données probantes**;

- améliorer la prestation de soins de santé de première ligne appropriés et de grande qualité au moyen de l'initiative phare **Soins de santé communautaires de première ligne**;
- appuyer la recherche translationnelle en vue de prévenir, de diagnostiquer et de traiter efficacement les maladies complexes au moyen de l'initiative phare **Médecine personnalisée**;
- positionner le Canada afin que les découvertes en épigénétique soient rapidement appliquées aux méthodes diagnostiques et aux nouveaux produits thérapeutiques au moyen de l'initiative phare **Consortium canadien de recherche en épigénétique, environnement et santé**;
- accroître les données sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments et la capacité d'entreprendre une recherche post-commercialisation de haute qualité dans ce domaine au moyen du **Réseau sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments**.

Priorité de recherche B. Santé et bien-être des Autochtones

Cette priorité de recherche consiste à appuyer les objectifs de santé et de bien-être des Autochtones par la direction conjointe de la recherche et l'élaboration de politiques et d'interventions adaptées sur le plan culturel. Au cours des cinq prochaines années, nous travaillerons conjointement pour :

- soutenir l'élaboration, la mise en œuvre et le déploiement à grande échelle des interventions et des programmes de santé et de bien-être pour les Autochtones au moyen de l'initiative phare **Voies de l'équité en santé pour les Autochtones**.

Priorité de recherche C. Promotion d'un avenir sain par des mesures préventives

Cette priorité de recherche consiste à adopter une approche proactive visant à comprendre les causes de la maladie et à s'y attaquer, ainsi qu'à favoriser le bien-être physique et mental à l'échelle de l'individu, de la population et du système. Au cours des cinq prochaines années, nous travaillerons conjointement pour :

- orienter des stratégies intersectorielles efficaces de promotion de la santé et de prévention des maladies qui ciblent les déterminants environnementaux de la santé au moyen de l'initiative phare **Environnements et santé**^{ix};
- soutenir l'élaboration, la mise en œuvre et le déploiement à grande échelle des interventions fondées sur des données probantes portant sur la dépendance et le mésusage de substances en contribuant à la **Stratégie nationale antidrogue**;
- faire du Canada un leader mondial de la recherche sur le VIH/sida qui a des retombées planétaires sur l'épidémie de sida au moyen de l'**Initiative de recherche sur le VIH/sida**;
- appuyer l'élaboration de politiques, de programmes et de stratégies efficaces qui proposent des solutions aux défis liés à la santé et aux systèmes de santé, ainsi qu'à l'équité et aux politiques en matière de santé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire au moyen de l'**Initiative de recherche en santé mondiale et de l'Alliance mondiale contre les maladies chroniques**.

Priorité de recherche D. Amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques

Cette priorité de recherche consiste à comprendre les maladies chroniques concomitantes et à soutenir des solutions intégrées qui permettent aux Canadiens de continuer à participer activement à la société. Au cours des cinq prochaines années, nous travaillerons conjointement pour :

- définir une stratégie unifiée de recherche afin de mieux comprendre le rôle de l'inflammation dans les maladies chroniques au moyen de l'initiative phare **Inflammation et maladies chroniques**;
- appuyer des projets de recherche sur les stratégies de prévention, d'intervention et de prise en charge pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des démences apparentées au moyen de la **Stratégie internationale de recherche concertée sur la maladie d'Alzheimer** et de sa composante canadienne, le **Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement**;
- soutenir des projets de recherche sur les politiques et les interventions visant à répondre aux besoins des travailleurs et à favoriser un cadre de travail sain au moyen de l'initiative phare **Travail et santé**^{ix}.

^{ix} Initiative en cours d'élaboration